



ARRETE DU MAIRE AR_2023_68

Objet : Réfection de la chaussée – Rue du Maroc, Rue des Jardins, Rue de la forge, rue du Muscadet

Le Maire de la Commune de Villedaigne,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212.2 à L 2213,

Vu le Code Pénal et notamment son article 610-5,

Vu le décret N°60-226 du 26 février 1960 relatif au dispositif de contrôle de la durée du stationnement dans les agglomérations et les textes pris pour son application,

Vu la demande formulée le 20 octobre 2023 par le syndicat de voirie de Ginestas, M. TORRES, conducteur de travaux, afin de procéder à des travaux de réfection de la voirie,

Vu le devis n° 2023-41 DU 13 JUIN 2023,

Considérant que cette intervention nécessite la réglementation de la circulation et du stationnement dans les rues du Maroc, rue des jardins, rue du muscadet et rue de la forge,

ARRÊTE

ARTICLE 1° - A compter 06 novembre 2023 jusqu'au 30 novembre 2023, le syndicat de voirie de Ginestas procèdera à la réfection de la chaussée en agglomération dans les rues suivantes :

Rue du Maroc, rue du Muscadet, rue de la Forge, rue des Jardins

ARTICLE 2° - la circulation, le stationnement et le dépassement de tous véhicules légers et poids lourds seront interdits durant toute la durée des travaux.

L'accès sera maintenu pour tous les véhicules d'urgences et de secours, ainsi que pour les riverains.

ARTICLE 3° - Dès l'achèvement des travaux, le syndicat de voirie de Ginestas sera tenu d'enlever tous les décombres, dépôts de matériaux, et autres et de remettre les lieux dans leur état premier.

ARTICLE 4° - Le maire de Villedaigne, le service technique de la Mairie de Villedaigne, le syndicat de voirie de Ginestas, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la porte de la Mairie et sur les lieux concernés.

Cet arrêté prendra effet à compter de sa transmission et de sa publication et de la mise en place de la signalisation.

A Villedaigne, le 31 octobre 2023

Le Maire,

Sylvain MAILLARD

